



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 110736

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les incidents liés à la religion, dans l'enceinte des écoles. En effet, une récente affaire, qui ne semble pas unique malheureusement, a vu une jeune lycéenne prise à partie, parce que bien, que musulmane, elle ne respectait pas le ramadan, ayant été vue déjeunant le midi. Plusieurs chefs d'établissements de quartiers sensibles ont relaté l'apparition de ce genre d'incidents dans lesdits quartiers. Ces incidents ne peuvent se banaliser car ils sont inacceptables et doivent être dénoncés, comme des actes d'intolérance qui ne peuvent être admis dans notre école républicaine. Dès lors, il conviendrait de recenser ce genre d'incidents et de rappeler par circulaire les moyens de traiter ces dossiers dans les villes concernées, notamment avec les fédérations de parents d'élèves. Il lui demande donc s'il compte répondre à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110736

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12063